



Éditorial

Des projets et des moments à célébrer



L'année 2024 s'achève sur les chapeaux de roue. Si certains diront que cela arrive chaque année, cette fois-ci, c'est particulièrement vrai pour la Commune. L'effervescence des derniers mois laisse place à un peu de répit bien mérité, à l'aube des fêtes de Noël.

En effet, l'année a été marquée par de nombreux projets qui ont pris forme et se sont concrétisés avec succès. Un moment particulier a marqué la fin du mois de novembre, avec l'inauguration du tout nouveau centre de santé des Geneveys-sur-Coffrane. Ce centre moderne offre un espace accueillant pour les médecins et un second étage dédié à diverses thérapies. Et que dire du «coup de pioche» symbolique pour le futur bâtiment commun à Cernier entre D/Clic Terroirs et la Commune? Une cérémonie en présence d'un conseiller d'État qui augure de belles perspectives. Tout comme la célébration de la pose de la première pierre pour la rénovation de l'hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes, des travaux de grande envergure qui dureront un an.

Toutes ces réalisations ne sont pas le fruit du hasard, loin de là. Derrière chaque avancée, des années de travail, de persévérance et de vision ont été nécessaires. Depuis 12 ans, Val-de-Ruz se construit avec soin, par étapes. La première législature a été marquée par une gestion rigoureuse des ressources, tandis que la deuxième a dû faire face à des défis tels que la crue de Dombresson-Villiers-Le Pâquier et la crise du Covid-19. La troisième, plus optimiste, a permis de rééquilibrer les finances et de relancer de nombreux projets.

Aujourd'hui, place à la récolte des fruits de cette détermination: les finances communales sont dans le vert! Mais cela ne signifie pas qu'il faut relâcher les efforts. Il s'agit de rester prudents et mettre de côté des ressources pour les investissements indispensables: agrandissement des écoles, rénovation de bâtiments, entretien des infrastructures, tournant énergétique, etc. Les Autorités et l'administration s'engagent activement pour faire de Val-de-Ruz une région qui rayonne dans le canton, tout en préservant ce qui fait sa qualité de vie.

En ce moment festif, le Conseil communal forme le vœu que l'engagement et le travail de chacun continuent de porter leurs fruits en 2025, une année qui s'annonce riche en défis et en projets. En attendant, il espère que chacun pourra profiter des fêtes de fin d'année pour se ressourcer et partager de joyeux moments en famille et entre amis.

Le Conseil communal

Une gestion forestière en évolution

Les forêts du Val-de-Ruz, comme dans d'autres régions, subissent depuis plusieurs années les effets des changements climatiques et des phénomènes extrêmes tels que les tempêtes, les sécheresses et le gel tardif. Ces événements fragilisent les arbres et modifient les méthodes de gestion forestière, les rendant singulièrement complexes.

Les résineux sont particulièrement impactés. Les épicéas, par exemple, sont confrontés à la propagation du bostryche, un insecte ravageur, tandis que les sapins blancs souffrent principalement des conséquences de la sécheresse.

Face à ces défis, les propriétaires forestiers s'efforcent de réagir rapidement pour limiter les impacts. Priorité est donnée à l'exploitation des arbres attaqués par le bostryche afin de freiner sa propagation et de valoriser le bois avant qu'il ne devienne inutilisable.

Dans ce contexte, la collaboration entre les propriétaires forestiers, les services et les entreprises est cruciale. Ensemble, ils interviennent rapidement sur tout le territoire du Val-de-Ruz pour gérer ces situations d'urgence.

Ces interventions, nécessaires mais intenses, sont bien visibles pour les promeneurs et les visiteurs de la forêt: abattages fréquents, zones d'exploitation du bois, présence de machines forestières ou encore modifications du paysage. Merci d'avance aux usagers de leur compréhension et de leur vigilance face à ces opérations indispensables. Elles permettent d'entretenir les massifs forestiers, de mieux adapter aux effets des changements climatiques et de valoriser le bois en tant que ressource renouvelable.

Extension du collège du Lynx

Afin de pouvoir accueillir les élèves dans les meilleures conditions et de répondre aux demandes croissantes du parascolaire, le collège du Lynx doit être agrandi. En effet, au vu de l'augmentation de la population de Val-de-Ruz et notamment dans la zone ouest, la Commune a déposé une demande de sanction préalable pour l'extension de l'école des Geneveys-sur-Coffrane.

C'est un des projets phares de la Commune, qui en plus de répondre à des besoins scolaires et parascolaires, permet au bâtiment de devenir énergétiquement plus efficace. Les gabarits ainsi qu'un panneau explicatif sont installés dans la cour de l'école.



(Photo: CSVR)



E-cigarettes

Chaque cigarette électronique contient une batterie. C'est pourquoi les «vapoteuses» sont des appareils électriques et doivent impérativement être recyclées. Elles contiennent de précieuses matières premières, mais aussi des polluants qui sont rejetés dans l'environnement en cas d'élimination non conforme.

Le mieux est de les rapporter vides là où elles ont été achetées ou dans n'importe quel magasin vendant des cigarettes électroniques. Les kiosques acceptent également gratuitement tous types de cigarettes électroniques, batteries comprises, pour les éliminer, et ce, même sans achat. Les «vapoteuses» peuvent aussi être déposées dans les conteneurs noirs (piles lithium-ion) dans les déchèteries communales.

Le «Vape Recycling Bag» est le nouveau sac de recyclage pour les cigarettes électroniques. On le trouve dans les points de vente. Il est également possible de le commander gratuitement chez soi: www.vape-recycler.ch/fr/. Le sac rempli est ensuite à déposer dans sa boîte à lait et La Poste se charge de l'amener dans un centre de tri.

Toutes les cigarettes électroniques contiennent une batterie et pas seulement celles rechargeables. Si des «vapoteuses» vides sont jetées par terre ou à la poubelle, les batteries lithium-ion peuvent prendre feu en cas de pression trop élevée lors du ramassage des ordures. La nicotine ou d'autres polluants contenus dans ces cigarettes peuvent également être rejetés dans l'environnement.

Meubles récupérés

Emmaüs poursuit sa présence à la déchèterie de Dombresson pour récupérer des meubles de bonne qualité, un samedi par mois. Les dates retenues pour le 1^{er} semestre 2025 sont les suivantes: 4 janvier, 1^{er} février, 8 mars, 5 avril, 3 mai et 7 juin.

L'Association Coin Troc gère leur réception les autres samedis en les stockant dans un espace dédié. Les meubles abîmés ou sales doivent être mis en benne.

Noël sans danger

À la période de Noël, les sapins se parent de leurs plus beaux atours et les tables s'ornent de belles compositions de l'Avent.

Afin de passer de belles fêtes sans incident, voici quelques précautions de base à observer en matière de prévention incendie.

Les sapins de Noël d'espèce nordique, tels que le «Nordmann», restent verts et très fournis même secs et risquent de prendre feu subitement et violemment sous l'effet d'une flamme ou d'une source de chaleur. Il est absolument interdit de les décorer de bougies, d'épis ou de tout autre élément à flammes ouvertes. Seules les bougies électriques sont tolérées. Ils doivent également être tenus à distance suffisante de toute source de chaleur (lampe, rayonnement solaire, radiateur, etc.) et leur tronc doit toujours rester plongé dans l'eau.

Il est impératif de vérifier l'état de sécheresse des sapins et couronnes de l'Avent, de les humidifier avant d'allumer les bougies qui les ornent et de renoncer à les allumer si la verdure est trop sèche. Les bougies de table allumées doivent toujours rester sous surveillance. Posez les couronnes sur un plateau incombustible et, lorsque vous quittez la pièce, n'oubliez pas de les éteindre.

Il existe des couvertures d'extinction, proposées par l'ECAP au prix de CHF 10 pièce, disponibles au guichet communal du contrôle des habitants à Cernier (Épervier 6). C'est un moyen simple et peu coûteux pour couvrir et ainsi étouffer les débuts d'incendie. Placez la couverture dans un endroit bien visible et facilement atteignable. Il est conseillé d'en avoir une à portée de main, dans la cuisine par exemple.

Après les fêtes, les sapins de Noël sont repris dans les déchèteries communales, sans leur décoration bien entendu.

Offre d'emploi

La Commune recherche un éducateur de l'enfance en accueil parascolaire (F/H) à 65%, du 13 janvier au 16 mai 2025.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, le service des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Administration communale/Offres d'emploi».

Lecture publique

La bibliothèque publique communale à Fontainemelon, rue de Bellevue 3, reste fermée du **vendredi 20 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025** y compris. Elle est ouverte dès lundi 6 janvier 2025, selon les horaires suivants:

	Section jeunesse	Section adultes
Lundi	15h00 à 18h00	fermé
Mercredi	14h00 à 18h00	14h00 à 18h00
Jeudi	15h00 à 18h00	15h00 à 18h00
Samedi (1x/mois)*	09h30 à 11h30	09h30 à 11h30

*Les deux sections sont ouvertes, un samedi par mois, de 09h30 à 11h30, la prochaine fois **samedi 18 janvier 2025**, simultanément aux heures d'ouverture de la ludothèque.

Né pour lire

Vendredi 17 janvier 2025 et mercredi 12 février 2025, de 09h00 à 10h00. Plus d'informations sur www.nepourlire.ch.

La bibliothèque renseigne à biblio.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 17; également sur Instagram [bibliotheque_valderuz](https://www.instagram.com/bibliotheque_valderuz) ou via le QR-Code ci-contre menant directement à la page «Lecture publique».



92'568 kg soulevés à l'expo

Lors de Val-de-Ruz Expo, le speed-dating sur la rénovation a rencontré un grand succès. À la suite de la satisfaction générale concernant l'organisation, la qualité des informations et la pertinence des experts, une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue en 2025. En effet, plus de 60% des participants envisagent des projets de rénovation énergétique des bâtiments. Les échanges ont été appréciés pour leur professionnalisme, leur clarté et leur convivialité.

Par ailleurs, le stand de la Commune a captivé toutes les générations grâce à un concours ludique de levée de poids. Cette activité a permis de sensibiliser à l'énergie, notamment à travers la comparaison puissance-énergie. L'énergie collective pour lever 92'568 kg correspond à seulement 0,02 kWh. Les gagnants ont reçu un abonnement aux piscines communales.

Quant aux vainqueurs du concours-questionnaire, ils ont gagné des prix achetés auprès des commerces locaux.

Les réponses du concours-questionnaire: 1 kWh permet en moyenne de rouler 4,9 km en voiture électrique ou 1,6 km avec un moteur diesel. Les futurs parcs éoliens sur le territoire communal produiront 92 GWh par an d'électricité, couvrant ainsi les besoins actuels de Val-de-Ruz, soit 69 GWh en 2023.



(Photo: Frédéric Coulet)

Découverte du mois

À l'entrée du cimetière de Fontaines trône un étrange obélisque. Du haut de ses trois mètres cinquante, il célèbre la mémoire d'Henri Meyer, enfant du pays exilé au Caire.

Dans la folle période de l'entre-deux-guerres, il y fait fortune dans les affaires, notamment en construisant et en exploitant le casino «Kit Kat».

À son décès en 1942, la Commune de Fontaines hérite de l'établissement, ainsi que d'une coquette somme. L'arrivée au pouvoir de Nasser et la campagne de nationalisation qui s'ensuit met fin à cette situation.

L'intrigant monument rappelle à qui s'y attarde cette fascinante épopée.

Source: Recensement architectural du Canton de Neuchâtel (RACN).



Déchèteries

En raison des fêtes de fin d'année, les déchèteries sont fermées du **mardi 24 au jeudi 26 décembre 2024** ainsi que du **mardi 31 décembre 2024 au jeudi 2 janvier 2025**.

Le service des travaux publics renseigne au 032 886 56 35 ou à TP.val-de-ruz@ne.ch.

Le MémoDéchets 2025 est distribué par voie postale courant décembre. La brochure contient toutes les informations utiles au tri des déchets. Elle est à conserver soigneusement.